

68% par rapport aux travaux réalisés (19.332.143,00 DA). Les travaux non réalisés, d'un montant de 5.291.690,00 DA, ont été confiés en 1995 à différentes entreprises pour un montant de 13.720.268,00 DA, soit un surcoût de 8.428.578,00 DA.

*La réalisation de l'école fondamentale à Tounane a été confiée à l'entreprise de travaux communaux de Souahlia le 28 novembre 1990 pour un montant de 6.751.867,00 DA. Les délais étaient fixés à 24 mois.

Le projet a connu un retard important lié principalement à la situation financière de l'entreprise. Les différentes mises en demeure du maître de l'ouvrage n'ont pas amélioré le rythme des travaux. L'entreprise a cessé tous travaux le 20 mai 1994. Le montant cumulé payé à l'entreprise s'élève à 6.831.624,91 DA dont 197.505,17 DA constituent un trop-perçu.

Les travaux non réalisés, d'un montant de 4.191.077,00 DA, ont été confiés à d'autres entreprises pour un montant de 8.151.725,90 DA, soit un surcoût de 3.960.648,90 DA.

*Le marché relatif à la réalisation d'un technicum à Ghazaouet d'un montant de 26.056.193,00 DA a été confié à l'entreprise des travaux communaux le 26 septembre 1989 et les délais fixés à 30 mois.

Dès le lancement des travaux, les difficultés financières de l'entreprise, conjuguées aux difficultés d'approvisionnement, ont considérablement gêné la suite du projet. Les arrêts successifs des travaux régularisés par des ordres de service d'arrêt ont allongé d'autant les délais. L'administration n'a pas su développer les meilleures actions pour la relance du projet qui a accusé un retard de 4 années.

A l'arrêt du projet le 07 février 1995, le montant total perçu par l'entreprise s'élevait à 13.997.556 DA dont 36,48% au titre de la fluctuation des prix et 63,52% pour les travaux exécutés.

A noter que les avances consenties à l'entreprise, d'un montant de 2.647.350,00 DA, n'ont pas été remboursées. Les travaux restant à réaliser, d'un montant de 17.268.061,00 DA, ont été confiés par la suite à différentes entreprises pour un montant de 51.728.450,00 DA. Le surcoût s'explique par l'augmentation sensible des prix des matériaux de construction et les coûts de main d'oeuvre, après le retard accusé par le projet.

*Les travaux relatifs à la construction d'un technicum à Sabra ont été confiés à l'entreprise de construction de Tlemcen le 25 novembre 1992 pour un montant de 37.888.605,37 DA et un délai de 36 mois. Les difficultés financières de l'entreprise ont gêné la réalisation normale du projet qui a été finalement abandonné à la fin de l'année 1994.

Le montant des paiements cumulés à cette date était de 15.000.555,59 DA dont 6.710.517,09 DA représentaient les travaux réalisés, soit 17,71% de la valeur du marché.

L'avance sur approvisionnements consentie à l'entreprise, d'un montant de 7.894.745,36 DA, n'a fait l'objet que d'un remboursement partiel (802.724,34 DA) en violation de l'article 72 du décret exécutif n°91-434 du 09 novembre 1991 portant réglementation des marchés publics.

Pour l'achèvement des travaux, les situations ont été présentées mais aucun paiement n'a été effectué faute de disponibilité des crédits.